



**ENSEMBLE,**  
engagés vers la réussite

**TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN INFORMATIQUE  
À TEMPS PLEIN (100% - 35 HEURES/SEMAINE)  
SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

**TAUX HORAIRE : MINIMUM : 19,68 \$ - MAXIMUM : 28,06 \$**

**Période d'affichage**

Du 17 au 31 mai 2013

**Supérieur immédiat**

Monsieur Benoît Brosseau, directeur de service

**Horaire de travail**

De 8 h 30 à 16 h 30

**Nature du travail**

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à programmer ou modifier des applications maison, à assumer la gestion de réseaux, à effectuer les dépannages les plus complexes auprès des utilisatrices et utilisateurs de l'informatique, et à assister le personnel cadre lors de l'analyse, de la conception et de l'élaboration de systèmes informatiques.

Plus spécifiquement, elle programme des solutions technologiques fiables et robustes, elle participe à l'analyse technologique et des besoins d'affaires et à la définition et au raffinement des processus internes.

Elle planifie son horaire en fonction des échéanciers et des objectifs des projets dans un modèle agile, elle s'assure de l'intégrité, de la performance et de la qualité des solutions technologiques avant, durant et après déploiement et assure une veille technologique et un renouvellement de connaissances.

La personne salariée de cette classe d'emplois programme ou modifie des applications, en se servant des langages de programmation appropriés pour répondre à des besoins ponctuels des utilisateurs et utilisatrices; elle teste des logiciels et des programmes et, au besoin, les adapte pour s'assurer qu'ils sont compatibles avec les systèmes existants et pour s'assurer, dans la mesure de leur compétence, qu'ils répondent aux besoins des utilisatrices et utilisateurs.

Elle agit comme personne-ressource pour les dépannages les plus complexes sur le plan matériel et logiciel notamment pour l'installation et la configuration et, au besoin, elle effectue ces installations et configurations.

**Note : Des tests pourront être exigés afin de vérifier le niveau de connaissance des préalables.**

**Mise en candidature :**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande, démontrant la pertinence de leurs qualifications, accompagnée de leur curriculum vitae, **au plus tard le 31 mai 2013, à 16 h**, à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines et de l'organisation  
scolaire  
Commission scolaire des Trois-Lacs  
400, avenue Saint-Charles (pavillon A)  
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 6B1  
Courriel : [rhta-1733@cstros-lacs.qc.ca](mailto:rhta-1733@cstros-lacs.qc.ca)  
Télécopieur : 514 477-7023

Elle rédige des instructions d'utilisation des logiciels et des applications et participe à la formation des utilisateurs et utilisatrices.

Elle formule des suggestions et recommandations concernant l'achat d'équipement informatique.

Elle peut être appelée à contrôler l'exécution des travaux en informatique.

**Qualifications requises:**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques de l'informatique avec option informatique de gestion ou multimédia ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Avoir deux (2) années d'expérience dans l'industrie du Web en tant que développeur Web.

Autres exigences

Esprit d'analyse, de synthèse et de conceptualisation.

Capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément dans un modèle agile et de respecter les échéanciers.

Souci du détail, curiosité, méthode, autonomie, rigueur, résistance au stress et persévérance.

Atouts

Une connaissance des outils GRICS constitue un atout important.

**Exigences particulières:**

Avoir réussi le test de français du SEL de la Télé-université ou du CÉFRANC (note exigée : 65 %).

Maîtrise de la programmation PHP et .NET.

Très bonnes connaissances MySQL et MsSQL et d'au moins une des technologies suivantes: Drupal, Liferay, Moodle.

Connaissances de Javascript, CSS et jQuery et des distributions Centos ou Ubuntu Serveur.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.

La Commission scolaire des Trois-Lacs applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.